

Cet article de l'Agefi vous est envoyé par quartier@y-parc.ch.

SAVOIR

Jeudi 16 février 2006

Y-PARC INNOVATION* -

Y-Com: un pionnier vaudois de la téléphonie par internet

La société de conseil a déjà installé la moitié des 12.000 appareils VoIP du réseau cantonal. Prochaine cible: le parapublic.

Levi-Sergio Mutemba

Y-Com a une philosophie: miser sur la jeunesse. D'où les liens étroits qu'entretient la petite société de conseil spécialisée dans la téléphonie par internet (VoIP) avec la Haute Ecole d'Ingénieurs du Canton de Vaud (HEIG-VD). Histoire de rester à niveau et de ne pas perdre le nord. Un principe fondamental qui devrait lui permettre de remplir sa mission: valoriser les installations de télécommunication du canton de Vaud. «Les jeunes proposent des idées. Nous les exploitons au mieux. C'est, par exemple, grâce à l'un d'eux que nous sommes en mesure de fournir des solutions de textes parlés (text-to-speech). Un autre – pas même âgé de trente ans – a accru l'optimisation des processus internes en ayant l'idée de mettre en place un outil de fonctionnement efficace. Nos compétences commerciales, nous les devons à l'un de nos jeunes ingénieurs qui a suivi des cours de sensibilisation à la vente.» Dixit Olivier Kernen, président d'Y-Com et ancien syndic d'Yverdon-les-Bains. Aucun d'entre eux ne rechigne en outre à prendre le tournevis auprès des clients. «Ce ne sont pas de simples cerveaux plongés dans des réflexions conceptuelles. Ils ont le goût du terrain.» Fier du duo qu'il forme à la tête d'Y-Com avec le directeur technique Alexandre Ghisoli (31 ans), le grand patron salue avec humilité sa responsabilité quant au développement de la société. Olivier Kernen, également technicien des télécommunications, met surtout à profit son expérience en tant qu'ancien syndic d'Yverdon pour le développement de la clientèle: le secteur public. Un chemin à moitié parcouru

Justement, l'Etat de Vaud détient une part importante du capital d'Y-Com et un des ses principaux clients n'est autre que le Centre cantonal des télécommunications (CCT). «Le poids de la participation de l'Etat n'est toutefois pas un choix idéologique. Il se trouve qu'au moment de la création de l'entreprise, nous avons été mandatés par le Canton pour l'installation de la technologie VoIP sur son réseau, ce qui représente la pose de 12.000 appareils. A l'heure actuelle, nous en avons installé environ la moitié», explique le directeur technique diplômé de la HEIG-VD. Aujourd'hui, forte d'une expérience de 12 ans, la société basée au parc technologique d'Y-Parc entend ratisser plus large. Leur cible est parapublique, à savoir les communes, les hôpitaux, les associations, les organismes subventionnés. «Nous pensons qu'il est judicieux, dans un premier temps, de cibler une clientèle du même acabit, pour qui nous envisageons d'utiliser les infrastructures du réseau cantonal vau dois.» La manne est bien là. Environ 15.000 collaborateurs de l'ensemble de l'Administration cantonale vaudoise (ACV) utilisent actuellement la technologie VoIP. De plus, le réseau vaudois relie pas moins de 52 services de l'Etat répartis sur 453 sites. Soit 340.000 millions de minutes par année (lire «L'Agefi» du 7 juillet 2003). L'objectif est d'autant plus crédible que, selon une décision du Conseil d'Etat prise vers août 2005, des tiers seront bientôt autorisés à utiliser les 13.000 kilomètres de fibres optiques mis en place par le canton. La nécessité pour les autorités de réaliser des économies importantes en termes de dépenses de communications est en effet un facteur déterminant du succès de la jeune entreprise. En d'autres termes, elles doivent faire plus avec moins. Pour ce qui est des solutions proposées par Y-Com, elles allègent les factures de ses clients de 75% pour les gros volumes. «A titre anecdotique, Murat Kunt, professeur au Laboratoire de traitement des signaux de EPFL, a assez bien résumé la situation, se souvient Alexandre Ghisoli: le réseau vaudois des télécommunications ressemble à une gigantesque autoroute sous-exploitée sur laquelle ne circule qu'un seul camion.» Enfin, le choix de cibler le secteur parapublic s'explique également par des raisons culturelles. En dehors du canton de Vaud et du secteur public, la VoIP n'est pas encore monnaie courante en Suisse. Il est en effet difficile de convaincre sur les avantages de cette technologie, car elle se trouve à cheval entre la téléphonie et l'informatique. «Certains fournisseurs informatiques tiennent un discours assez réducteur auprès de leur client. Ils soutiennent souvent que parce que l'installation de ce dispositif requiert une structure informatique, la téléphonie par internet appartient tout entier aux informaticiens. En réalité, la téléphonie est un domaine tout-à-fait spécifique qu'ils ne dominent pas forcément. Pour nous, l'informatique est avant tout un outil censé intégrer divers services», affirme Alexandre Ghisoli. Ceux-ci sont notamment la messagerie vocale ou unifiée, les renvois, les transferts et les filtres. [l.mutemba@agefi.com]

***Retrouvez cette chronique consacrée à l'innovation et à Y-Parc le 15 de chaque mois**